



DECLARATION LIMINAIRE COMITE TECHNIQUE DU 6 NOVEMBRE 2015

Monsieur le Président,

Depuis plus de 10 ans les Ministères de Bercy sont dépecés méthodiquement à coup de 2 600 suppressions d'emplois chaque année. Les gouvernements successifs ont tous servi la même rengaine.

Ils ont tous préféré servir, avec zèle, les exigences extravagantes des marchés où encore appliquer des traités européens rejetés par leur propre peuple plutôt que de tenter de répondre aux besoins des populations et rompre avec des politiques austères qui ont mis à genoux économiquement et socialement notre pays.

Tous les gouvernements successifs ont préféré écouter les puissants lobby financiers et industriels plutôt que les représentants des personnels, démocratiquement élus. Ceci dit, nous nous sommes habitués au déni de démocratie sociale, le Premier Ministre en a lui même fait une démonstration remarquable il y a peu en passant en force sur le dossier PPCR à peine les organisations syndicales ayant fait part de leur désaccord sur le sujet.

Et à Bercy, il y a beaucoup à dire sur la qualité du dialogue social !!!!

Il faudrait nous cantonner à l'accompagnement et à la mise en œuvre de mesures que nous combattons sur le fond.

La réforme territoriale et la pseudo revue des missions qui n'a pas d'autre but que de légitimer la poursuite du saccage de la puissance publique, vont encore aggraver une situation déjà catastrophique.

Le 8 octobre, les agents de la DGFIP ont participé à la journée de d'action interprofessionnelle, la mobilisation est plus significative et une fois encore largement plus importante que dans le reste de la Fonction Publique.

D'autre part de nombreuses mobilisations locales se développent chaque jour dans les Ministères de Bercy et plus particulièrement à la DGFIP, notamment autour des restructurations et fermetures de services.

Indéniablement la situation sociale des Ministères de Bercy est explosive et il s'agit d'autant plus d'une poudrière que depuis une décennie maintenant, les agents encaissent attaques contre leurs missions, reculs sur leur pouvoir d'achat et leur déroulement de carrière, dégradation de leurs conditions de travail.

Que dire des dernières annonces de nos Ministres et du flou artistique concernant l'exonération liée à la « demie part des veuves » ... Ce rétro-pédalage engendre un afflux massif de contribuables. Nos gouvernants se rendent-ils bien compte de ce qu'ils disent et des conséquences pour les agents de la DGFIP déjà fortement malmenés. Ce sont toujours les mêmes qui font face aux contribuables sans être en capacité de leur apporter une réponse.

Avant l'ordre du jour proprement dit, nous réitérons notre demande de connaître les restructurations envisagées pour la DDFIP de l'Yonne pour les années 2017 et 2018.

Sur l'ordre du jour, nous dénonçons le caractère tardif des présentations qui sont faites aujourd'hui :

- Pour les fermetures de trésoreries, le nombre d'emplois transférés n'est communiqué que maintenant.
- Concernant la mise en place du PCR, nous vous interrogeons depuis le 13 janvier 2015, la note de la DG date pourtant du 20 mai 2014.
- Que dire de la nouvelle organisation de l'activité de la CDC qui est déjà mise en place, mais qui nous est présentée seulement aujourd'hui ?

Concernant la CDC, évidemment la perspective de suppression d'emploi qui en découle se posera à nouveau très rapidement...

Concernant le redéploiement de la gestion de 5 EPSMS du département vers la trésorerie d'Auxerre EH, aucun transfert d'emplois n'est chiffré dans les documents de travail. Les nouvelles missions sont transférées dans un poste déjà en grande souffrance avec un déficit de - 1,6 B et au moins un départ en retraite prévu. Ce poste a déjà absorbé des tâches supplémentaires dues notamment aux nouvelles exigences de la certification des comptes, aux nouvelles mesures de protection des hébergés. Aucun moyen supplémentaire n'est annoncé, aucune information auprès du poste n'a été faite.

Monsieur le Président, pensez-vous passer à Auxerre EH pour annoncer aux agents ce transfert et vous en expliquer ? Pourquoi une telle précipitation dans la mise en place au 1^{er} janvier prochain alors que si moyens supplémentaires il y a, ils ne le seront qu'au 1^{er} septembre 2016.

Concernant toujours ces transferts, quid de l'avenir de la trésorerie de Toucy si on la vide d'une partie de ses missions ???

Concernant la mise en place du PCR, la BCFI est déjà un service en souffrance et en sous effectif. Ce n'est pas cette restructuration qui va améliorer la situation. Attention de ne pas créer un PRS bis !!!

Une partie des missions transférée n'était déjà plus assurée faute de moyens humains. Même si le transfert des emplois va renforcer le pôle, les SIP d'Auxerre et de Sens vont se retrouver en réelles difficultés, les cellules CSP étant devenues une variable d'ajustement.

Lors de notre dernier CT la Direction s'était engagée à diffuser une fiche pratique afin de permettre aux chefs de postes de comptabiliser au mieux les opérations de transfert des réseaux d'éclairage public vers le SDEY. Ou en êtes vous ???